

Mairie de MERCEY-LE-GRAND



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 7 Octobre 2022

Présents : Mmes Michèle FICHET, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD
Mrs Didier AUBRY, Denis BONNEFOY, Fabien CADOUX, Florian BONNET, Sébastien LABOURO, Mickael LAMBLA, Serge SEGUIN,

Absents excusés : Christel ANTOINE donne procuration à Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY donne procuration à Denis BONNEFOY.

Secrétaire de séance : Danièle HENRY

Approbation du dernier conseil municipal : voté à l'unanimité

CHOIX DU SCENARIO REHABILITATION ENERGETIQUE DU BATIMENT COMMUNAL MAIRIE

Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux expose, avec l'aide du Maitre d'œuvre Didier SEGUIN, les 5 scénarios proposés par le bureau d'étude thermique pour la réhabilitation énergétique de notre bâtiment communal situé 6 rue de Saint Vit, actuellement occupé par notre Mairie.

Plusieurs réunions ont eu lieu en amont, avec le bureau d'étude thermique, le Maitre d'œuvre et l'Architecte des Bâtiments de France et la Mairie sur ce dossier.

Après en avoir discuté, et à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce pour le scénario 4 qui prévoit une isolation extérieure, le changement complet des fenêtres et portes extérieures, le changement d'éclairage avec des Leds, le changement de VMC, le tout pour un montant de 265 000 € HT sans les frais d'études, et une isolation intérieure réduite de deux pièces du local du rez de chaussée.

Ce travail de réhabilitation permettrait un gain de consommation d'environ 69 %.

CHOIX DU SPS POUR REHABILITATION ENERGETIQUE DU BATIMENT COMMUNAL MAIRIE

Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux expose la nécessité d'avoir un Coordinateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé) pour la réhabilitation énergétique de notre bâtiment communal situé 6 rue de Saint Vit, actuellement occupé par notre Mairie.

Il propose en accord avec la Commission Bâtiment et le Maitre d'œuvre de choisir Mr ROY Nicolas de Salans.

Ce coordinateur viendrait une vingtaine de fois sur le chantier, vérifierait que la sécurité du chantier est bien assurée ainsi que la protection de la santé.

Le montant prévisionnel de sa prestation est de 2 940 € TTC soit 2 450 € HT.

Après en avoir discuté, et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide ce choix de Mr ROY Nicolas comme Coordinateur SPS.

ADMISSION EN NON VALEUR DES CREANCES ETEINTES

Le Tribunal de Commerce de Besançon, en date 18 octobre 2017, a rendu son jugement sur la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de la SARL Chez Léonie et Adrian, anciennement locataire du café et logement de la Mairie. La créance est éteinte, et la dette d'un montant de 14 468 € peut être admise en non-valeur.

Mairie de MERCEY-LE-GRAND

Suite Compte rendu du Conseil Municipal du 7 Octobre 2022

Après en avoir discuté, et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'admission en non-valeur de cette créance éteinte, et autorise Monsieur le Maire à passer les écritures comptables nécessaires.

AFFOUAGE BORD DE ROUTE

Denis Bonnefoy, responsable des bois communaux propose de faire réaliser une coupe de bois en un mètre bord de route pour la vente aux habitants (tout le bois 2021 a été vendu, soit 170 stères)

Il propose de faire réaliser cette coupe de bois par la société bisontine CDEI de François (Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion), pour un volume estimatif de 100 stères, et de le revendre au prix de 40 euros le stère aux habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour cette vente de bois au prix de chauffage bord de route à **40 euros le stère**.

Arrivée de Christophe BONNEFOY à 21h50, après le vote des délibérations, il participe aux questions diverses.

Questions diverses :

- Point sur les travaux
- Compte rendu des réunions communales et intercommunales
- Projet MAM Cottier : ouverture potentielle janvier 2024 ; recherches de devis complémentaires
- Réflexion économies d'énergies : suite aux relevés de consommation 2021 et 2022, décision d'arrêter le feu lignotant de Cottier au 10 rue Principale
- Participation à l'AG de l'AMR 25 « Femmes Élués » le samedi 5 novembre 2022 à Gennes
- Réparation tracteur
- Projet pistes cyclables Marnay-Saint Vit : étude en cours, avec un passage potentiel sur Mercey le Grand et Cottier ; création d'un comité de pilotage
- Problèmes éventuels sur raccordement fibre optique : à signaler sur la plateforme dédiée
- Etude recherches Hélium : accord permis d'exploration d'hélium sur le secteur Doubs « Avant-Monts Franc-Comtois » pour la société 5-8 Energy
- Réunion SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) jeudi 13 octobre 2022 à Lantenne Vertière à 19h, salle Garneret

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le 11 Octobre 2022, Le Maire, Didier AUBRY

Le Maire,
Didier AUBRY

